

1868

Édouard Fournié

**PHYSIOLOGIE**  
**et INSTRUCTION**  
**DU SOURD-MUET**

**D'APRÈS LA PHYSIOLOGIE**  
**DES DIVERS LANGAGES**

Domaine public

Éditions du Fox

# **PHYSIOLOGIE ET INSTRUCTION DU SOURD-MUET D'APRÈS LA PHYSIOLOGIE DES DIVERS LANGAGES**

## **CHAPITRE I CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LE MÉCANISME PHYSIOLOGIQUE DE LA PENSÉE**

L'instituteur qui s'adresse à des enfants qui entendent et qui parlent n'a pas à s'occuper outre mesure du mécanisme de la pensée ; sa mission consiste surtout à montrer à ses élèves des exercices que d'autres ont préparés pour lui. Il n'en est pas de même pour l'instituteur des sourds-muets : obligé de développer l'intelligence d'un enfant qui ne possède qu'un langage très-imparfait et très-restreint, il se trouve dans la nécessité d'enrichir le vocabulaire de son élève, à mesure qu'il lui donne une notion nouvelle. Or, inventer un langage avec le génie spécial qui lui convient n'est pas chose si facile ; il faut savoir non-seulement ce que c'est qu'un langage, mais encore connaître les rapports de ce dernier avec la pensée ; il faut être familiarisé avec l'analyse délicate des opérations de l'esprit ; il faut enfin réunir les avantages du philosophe et de l'instituteur. « L'instruction des sourds-muets, disait Bébien, est comme un cours de métaphysique expérimentale. » Rien n'est plus vrai ;

## CHAPITRE II

# PHYSIOLOGIE DE LA PAROLE

### I

#### Parole extérieure

Qu'est-ce que la parole ? La parole est un ensemble de sons déterminés par notre esprit, exécutés par nos organes, dans le but de rendre sensible à l'ouïe notre manière de sentir et de penser.

Sans prétendre rechercher ici, ce qui n'est pas nécessaire, si la parole a été donnée à l'homme ou bien s'il l'a acquise peu à peu par lui-même, grâce au travail transmis des générations successives, nous nous bornerons à affirmer un fait positif, c'est que la parole, comme tous les mouvements volontaires de l'homme, est une chose qui s'apprend, qu'il peut créer lui-même, quand il vit en société, en vertu de cette aptitude native qui le pousse à communiquer à ses semblables ses impressions et les actes qu'elles provoquent en lui. L'homme, privé de tout enseignement, mais jouissant de toutes ses facultés, inventerait sa parole, comme le sourd-muet invente son langage mimique.

Il est vrai que ce langage de signes sonores serait très-imparfait dès le début ; mais supposez que cet homme ait des enfants et qu'il leur communique cette parole imparfaite ; ceux-ci, à leur tour, l'augmenteront de quelques mots nouveaux représentant des sensations nouvelles ; et le langage, ainsi perfectionné par les générations qui se le transmettront de l'une à l'autre, deviendra ce qu'il est de nos jours, un système de signes sonores très-complexe, ne pouvant être communiqué et appris que par l'enseignement.

## CHAPITRE III

### PHYSIOLOGIE DU LANGAGE MIMIQUE

Nous venons de voir, dans le chapitre précédent, que la parole est constituée par une série de mouvements voulus par le moi, dirigés par l'ouïe, et s'adressant dans leur ensemble expressif à ce dernier sens. Or, ce que l'intelligence fait avec le secours de l'ouïe, elle peut le faire avec le secours de la vue. Elle peut provoquer des mouvements spéciaux, autres que ceux de la parole, régler ces mouvements par le sens de la vue, et attacher un sens particulier à leur réalisation. Ces mouvements constituent le langage mimique.

Il est un langage mimique en quelque sorte naturel et qui consiste dans la reproduction des mouvements physiologiques de nos organes, ou dans la représentation isolée des objets de nos impressions. On lui donne généralement le nom de *langage des signes naturels* ou celui de *langage naturel des signes*.

Il en est un autre, qui se rapproche beaucoup par le mécanisme de sa formation du langage verbal, et qui consiste dans l'association de certains signes tout à fait arbitraires. Nous avouons n'avoir pas saisi tout d'abord la nuance subtile qu'on a prétendu établir entre la mimique naturelle et la mimique arbitraire. Nous savons bien que, pour justifier cette distinction, on a dit : Les signes mimiques naturels sont ainsi appelés, parce que le sourd-muet les invente sans autre guide que son instinct, tandis que, pour la création des signes arbitraires, il s'inspire des conseils du maître et de la connaissance de nos langues parlées. Cette raison n'est que spécieuse.

## CHAPITRE IV

### LE SOURD-MUET DEVANT LA PHYSIOLOGIE

Après avoir défini le mécanisme de la pensée humaine; après avoir dit comment, avec le mouvement-signé, l'intelligence arrive à créer les langages, instruments indispensables de ses actes; après avoir établi les conditions que ces instruments doivent remplir pour concourir efficacement aux opérations de la pensée, nous pouvons mettre enfin le sourd-muet devant nous, définir physiologiquement son infirmité, signaler les conséquences qu'elle entraîne, et, par la connaissance raisonnée de ce qui manque à cet infortuné, être conduit à indiquer ce qu'il faut faire pour y suppléer.

La plupart des médecins et des instituteurs qui ont traité la question se sont bornés à dire que la mutité provient de ce que l'enfant est venu au monde privé de l'ouïe, ou bien parce qu'il a perdu l'usage de ce sens dans les premières années de la vie. Cela ne suffit pas; et il nous paraît utile d'établir un peu mieux le mécanisme physiologique de la surdi-mutité.

Les mouvements qui concourent à la formation des sons par le larynx et, à plus forte raison, à la formation de la parole, sont très-nombreux, très-complexes, et lorsque nous voulons émettre un son, nous n'avons pas à nous préoccuper de provoquer la contraction de tel ou tel autre muscle.

La nature prévoyante n'a pas voulu qu'au moment où nous avons besoin d'un son vocal, pour exprimer un désir, une crainte, nous fussions obligés de faire appel à chacun des muscles

## **CHAPITRE V**

### **MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ADOPTÉES POUR L'INSTRUCTION DES SOURDS-MUETS**

Bien que, de tout temps, il y ait eu des sourds-muets, il faut arriver au quinzième siècle pour trouver le premier exemple d'un sourd-muet instruit : « J'ai vu, dit Rodolphe Agricola, professeur de philosophie à Heidelberg (1480), un individu, sourd dès le berceau, et, par conséquent, muet, qui avait appris à comprendre tout ce qui était écrit par d'autres personnes, et qui, lui-même, exprimait toutes ses pensées par écrit, comme s'il eût eu l'usage de la parole. »

Ce fait reste isolé ; mais un siècle plus tard le problème de la régénération du sourd-muet par l'éducation se pose d'une manière formelle devant le monde savant, et nous voyons bientôt toutes les nations concourir à la solution de cet intéressant problème.

En Italie, c'est Jérôme Cardan (1501) qui, à propos de l'observation de Rodolphe Agricola, exprime quelques vues saisissantes sur la possibilité d'instruire les sourds-muets : « Le sourd-muet, dit-il, doit apprendre à lire et à écrire ; car il le peut aussi bien que l'aveugle, comme nous l'avons démontré ailleurs. L'entreprise est difficile sans doute : mais elle est possible. On peut exprimer un grand nombre d'idées par les signes mimiques... Il faut mettre le sourd-muet en état d'entendre en lisant et de parler en écrivant. »

Fabrice d'Aquapendente (1517), dans un traité d'anatomie

## CHAPITRE VI

### PLAN D'ENSEIGNEMENT DU SOURD-MUET D'APRÈS LES DONNÉES PHYSIOLOGIQUES

Après avoir esquissé le mécanisme de la pensée humaine, après avoir démontré la nécessité d'un *mouvement organique* appelé *signe*, dans les opérations de l'esprit ; après avoir établi les conditions que doit réunir ce mouvement pour avoir les propriétés du *signe-langage* ; après avoir défini *physiologiquement* le sourd-muet, et calculé les conséquences de son infirmité, nous croyons être en mesure de formuler les conditions de son développement intellectuel et moral, ou, en d'autres termes, d'indiquer la base physiologique sur laquelle doit reposer son enseignement.

Or, que se propose-t-on dans l'enseignement des sourds-muets ?

On se propose deux résultats :

1° développer leur intelligence ;

2° leur fournir les moyens de communiquer par la pensée avec les autres hommes.

Ce dernier résultat ne peut-être que la conséquence du premier : l'homme ne peut communiquer à son semblable que ce qu'il éprouve, ce qu'il a déjà en lui, et il n'y parvient qu'à la condition de posséder un moyen expressif ; en d'autres termes, il faut qu'il pense et qu'il puisse exprimer sa pensée dans un langage intelligible pour tous.

2° Les consonnes ne méritent pas, à proprement parler, le nom de *sons*. Elles sont constituées par un bruit ou un murmure, caractérisé comme les *sons-voyelles*, par une disposition particulière du tuyau vocal ; mais ce bruit ou ce murmure ne constitue qu'une partie de la consonne.

La lettre n'est complète qu'après que le mouvement de certaines parties bien déterminées est venu donner une expression nouvelle au bruit et au murmure précités : sans le mouvement des parties, le bruit et le murmure sont inqualifiables ; sans le murmure et le bruit, le mouvement des parties est privé d'expression.

Ce mouvement indispensable et qui distingue si bien les consonnes des voyelles, a une importance très-grande dans le langage. C'est à ce mouvement que la parole doit sa rapidité excessive. En effet, le mouvement de chaque consonne s'effectue toujours dans le sens nécessaire de la voyelle qui suit la consonne, de sorte que la production des deux lettres est, pour ainsi dire, instantanée ; on ne met pas plus de temps pour dire *a, o*, que pour dire *pa, po*. À ces deux points de vue, on peut dire, contrairement à ce que prétendaient les anciens, que la consonne donne la vie et le mouvement à la voyelle. Sans la consonne, la voyelle est une lettre morte.

#### IV

### Conclusions sur le mécanisme physiologique des sons de la voix et de la parole

L'instituteur qui voudra se pénétrer des notions sommaires que nous venons d'exposer sur la formation de la voix et de la parole, en retirera, bien sûr, un grand profit : connaissant, d'un

L'étude des accidents sonores, d'un côté, l'étude du mouvement des parties, de l'autre, étant bien appréciées par l'instituteur, il lui sera très-facile de faire exécuter ces actes au sourd-muet, en lui montrant sur lui-même les divers mouvements, et, en même temps, en lui faisant apprécier, par le toucher du larynx et des fosses nasales, les vibrations plus ou moins sensibles des accidents sonores.

Dans cet enseignement, d'ailleurs, l'ingéniosité particulière des instituteurs en fera plus que ce que nous pourrions dire ; la pratique de tous les jours leur inspire l'idée de l'emploi de certains procédés de détail que nous ne saurions leur indiquer ; nous ne pouvons leur recommander ici que la question de principe qu'ils ne peuvent jamais négliger, sans s'exposer à perdre le fruit de leurs efforts. Dirigés par la connaissance parfaite de la nature et de la formation du signe-parole, ils arriveront incontestablement plus vite à initier le sourd-muet à sa connaissance, et, une fois de plus, ils apprécieront les avantages de la physiologie, dans la question de l'enseignement des sourds-muets.

## V Conclusions sur l'enseignement physiologique des sourds-muets

1° L'opération la plus élémentaire de l'esprit humain est un *acte* rendu sensible par des mouvements dirigés, dans leur exécution, par le sens de la vue ou par le sens de l'ouïe.

2° Ces mouvements, voulus et dirigés par un sens spécial, constituent les éléments du langage.

## Chez le même éditeur, aux Essarts-le-Roi

- Dictionnaire étymologique et historique de la langue des signes française**, Yves Delaporte, 2007.
- Écrire les signes**, Marc Renard, 2004.
- Gédéon, non-sens et p'tits canards**, Yves Lapalu, édition numérique, 2012.
- Gestes des moines, regard des sourds**, Aude de Saint-Loup, Yves Delaporte et Marc Renard, 1997.
- Gros signes**, Joël Chalude et Yves Delaporte, 2006.
- Je suis sourde, mais ce n'est pas contagieux**, Sandrine Allier, 2010.
- Là-bas, y'a des sourds**, Pat Mallet, 2003.
- La lecture labiale, pédagogie et méthode**, Jeanne Garric, 2011.
- La tête au carreau**, Antoine Tarabbo, 2006.
- Le Cours Morvan, impossible n'est pas sourd**, Martine et Marc Renard, 2002.
- Léo, l'enfant sourd, tome 1**, Yves Lapalu, 1998.
- Léo, l'enfant sourd, tome 2**, Yves Lapalu avec Xavier Boileau et Michel Garnier, 2002.
- Léo retrouvé**, Yves Lapalu, 2009.
- Le retour de Velours**, Éliane Le Minoux et Pat Mallet, 2007.
- Les durs d'oreille dans l'histoire**, Pat Mallet, 2009.
- Les sourds dans la ville, surdités et accessibilité**, Marc Renard, troisième édition, 2008.
- Les Sourdoués**, Sandrine Allier, 2000.
- Le Surdilège**, cent sourdes citations, Marc Renard et Pat Mallet, 2009.
- Meurtre à l'INJS**, Romain de Cosamuet, 2013.
- Sans paroles**, Pat Mallet, 2012.
- Sourd, cent blagues ! Petit traité d'humour sourd, tome 1**, Marc Renard et Yves Lapalu.
- Sourd, cent blagues ! Tome 2**, Marc Renard et Yves Lapalu, 2000.
- Sourd, cent blagues ! Tome 3**, Marc Renard et Michel Garnier, 2010.
- Tant qu'il y aura des sourds**, Pat Mallet, 2005.

## Domaine public

Cette collection propose des rééditions de textes célèbres dans une version modernisée plus facile à lire que les originaux.

Nous espérons l'enrichir progressivement.

Ces œuvres sont tombées dans le domaine public. Elles sont libres de droits. C'est pourquoi l'utilisation des fichiers est libre de droits numériques.

Seule l'utilisation commerciale de ces versions est interdite.

Pour chaque livre nous proposons un extrait en téléchargement direct et la version intégrale (en téléchargement après un « achat » à 0 €).

Visitez notre site :

[www.2-as.org/editions-du-fox](http://www.2-as.org/editions-du-fox)

